

Se taire, dit-il?

Jean-Paul Brodeur

Volume 6, numéro 1, avril 1979

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/203115ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/203115ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société de philosophie du Québec

ISSN

0316-2923 (imprimé)

1492-1391 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Brodeur, J.-P. (1979). Se taire, dit-il? *Philosophiques*, 6(1), 201–207.
<https://doi.org/10.7202/203115ar>

SE TAIRE, DIT-IL ?

par Jean-Paul Brodeur

. . . leurs doigts électriques et doux
Font crépiter, parmi ses grises indolences
Sous leurs ongles royaux la mort des petits poux.

Voilà que monte en lui le vin de la Paresse . . .

Arthur RIMBAUD, *Les chercheuses de poux*.

« J'ai su que j'avais réussi dans ma carrière », a déjà dit un grand avocat parisien, « le jour où Albert m'appela par mon nom¹ ». Albert (Blaser) était, dans les années trente, l'ombrageux maître d'hôtel du Maxim's, à Paris, et sa faveur circonspecte apportait une façon de consécration à une notoriété naissante. Roland Houde est en quelque sorte notre Albert : d'être distingué par lui confirme l'accession à un statut académique envié et présage heureusement des travaux à venir. Marcel Rioux, qui figura longtemps dans le folklore coléreux de Roland Houde, ne vient-il pas d'obtenir une haute distinction québécoise pour récompenser ses travaux ? Claude Lévesque, Yvan Lamonde, François-Marc Gagnon² et moi-même — pour ne rien dire de N. Kretzmann et de G. Deleuze

-
1. Cité par Clairborne, Craig et Franey, Pierre (1971). *La haute cuisine de France*, Time-Life International (Nederland) B.V., p. 125.
 2. Vivement pris à partie dans le « biblio-tableau » que Roland HOUDE a publié dans un recueil de textes intitulé *Philosophie au Québec* (Montréal, Bellarmin et Paris-Tournai, Desclée, 1976, p. 179-197), M. Gagnon n'en vient pas moins de faire paraître un imposant ouvrage sur Borduas — 560 pages —, dans lequel il ne daigne pas homologuer l'attaque de Houde (aucune mention des travaux de Houde dans la bibliographie des écrits sur Borduas, qui clôt l'ouvrage de M. Gagnon. Roland Houde est mentionné à l'item 3 de la bibliographie des écrits publiés de Borduas lui-même, relativement à l'histoire de la publication du *Refus global*.) Voir, GAGNON, François-Marc (1978). *Paul-Émile Borduas : biographie critique et analyse de l'œuvre*, Montréal, Fides. Il arrive à M. Gagnon d'utiliser le seul prénom de François pour signer ses publications — par exemple, dans *Études françaises*, vol. III, n° 3, 1972.

— filons donc sur le bon rail, qui avons été l'occasion des débordements punitifs du maître d'école de Trois-Rivières.

Les modes qu'emploie notre collègue pour conférer ses distinctions sont assurément quelque peu abrasifs. Mais cette attentive rudesse ne doit pas nous cacher l'avantage d'être soumis à la surveillance de Roland Houde. Il faut souhaiter à tout jeune chercheur d'avoir son Albert. Cela préserve des manifestations les plus pathétiques de la compulsion d'être reconnu, comme se faire filmer assis dans une chaloupe par un quarteron de flagorneurs, en s'efforçant de faire la sybille revêtue de la chemise à carreaux ou le Zarathoustra paysan³.

Je me suis parfois demandé pourquoi quelqu'un qui s'était fait une modeste carrière de rétablir les notes au bas des pages écrites par ses collègues ne s'était pas attiré une réplique qui l'enfonçât dans la case des pions. Ayant servi récemment de prétexte déconcerté à ses apoplexies, je soupçonne maintenant la raison de la pudeur de mes collègues. Il est difficile de riposter à Roland Houde sans consentir à la gêne de dévaler jusqu'où il se tient. Personne ne s'est encore résolu à s'engager dans cette glissoire et je m'y étais moi-même refusé, n'en pouvant prévoir la borne. Pourtant, à la suite de la publication de « À propos (Réflexions) » dans le numéro d'avril 1978 de *Philosophiques*, j'ai décidé de lever la consigne que je m'étais donnée. Pourquoi ? J'estime d'abord qu'il faut se faire une obligation de vaincre sa réserve devant la vieille injonction cléricale à se taire : là se trouve la limite de ce qu'on doit supporter sans *parler*. J'ai en outre pensé qu'il ne serait pas à l'avantage de notre milieu québécois de philosophie qu'un Roland Houde ait pu y sévir continûment sans qu'on l'épingleât, ne serait-ce qu'une fois, et pour que cela fût enfin fait.

Je dirai peu de chose, pour commencer, de ce singulier bric-à-brac de références qui constitue le portique sans surprise du texte de Houde : peut-être faut-il y voir l'incontrôlable réflexe d'un muscle bibliographique dont on attendit jadis de

3. Roland Houde est le principal personnage d'un vidéogramme intitulé « Houde le Québécois ». Renseignements pris, ce vidéogramme, que l'on pouvait se faire projeter au Vidéographe (1604 rue Saint-Denis, à Montréal), n'est plus maintenant disponible. On m'a assuré qu'il le serait bientôt à nouveau.

beaux exploits mais qui s'est maintenant un peu affaissé⁴. À ce premier désordre succède l'antienne attendue sur les compréhensibles égarements des zéloteurs excessifs d'un catholicisme conservateur, dont le seul tort aurait été d'être fils de leur temps. La fin de ces complaisances d'apologue est de conférer, en les banalisant, l'apparence de la normalité à des pratiques dont on peut mesurer le caractère exorbitant à partir de l'outrance de la réaction que suscite la tentative de les dévoiler. Même aujourd'hui, il n'est rien comme de tirer la sonnerie thomiste pour jeter hors de leur niche tout ce qu'il nous reste de chiens de garde.

Quelques petites misères, maintenant, à défaut de pouvoir engager un débat théorique (il faut faire avec ce qu'on trouve dans un texte de Houde). J'ai écrit, dans une note de mon texte sur l'orthodoxie, qu'il ne me *semblait* pas que les *Actes* se trouvaient à la bibliothèque de philosophie de l'Université de Montréal à l'époque, maintenant distante de plus de trois ans, où je ramassais le matériel théorique qui devait servir à la rédaction de la conférence plus tard publiée sous le titre de « De l'orthodoxie en philosophie⁵ ». Il n'en fallait pas plus pour que Houde me tance (« Nous avons en effet localisé et répertorié cette série dans le *Guide des périodiques de philosophie de l'U. de M.* (1974, p. 53) ; la cote d'appel étant 106.71, A168. »). Ce grand renfort de précisions fait savant en diable. Ce n'est évidemment pas très

-
4. Cet affaissement est ouvertement perceptible dans la collaboration de Roland Houde à *Dialogue*. Il publie en effet d'abord un assez bel essai de bibliographie méthodique sur Teilhard de Chardin dans le vol. 3 de cette revue (1964-65, p. 368-381). Dans le volume suivant de la même revue — vol. 4, 1965-66, p. 99-101 —, il en est toutefois venu à répertorier les contributions philosophiques de Charles de Koninck. Après cela . . ., on ne trouve guère plus que des rumeurs apitoyées sur d'himalayens travaux en philosophie québécoise, qui n'ont pas encore eu, comme la montagne latine, la bonne fortune d'accoucher d'une souris (bibliographique).
 5. Ma remarque, faite en note, est immédiatement transformée par cette puérile dramaturgie, dont l'écriture de Houde fait la mise en texte, en une attaque contre le Père Forest, auquel « je *pourrais sembler* imputer une négligence regrettable » (p. 153 de « À propos (Réflexions) », nous soulignons). Cette projection obsessionnelle du discours critique sur l'écran anecdotique des culpabilités individuelles constitue l'un des traits les plus singuliers des pratiques de Roland Houde et il est difficile d'éviter le vocabulaire de la pathologie en s'y référant. Est-il opportun de préciser qu'en faisant ma remarque j'étais à cent lieues de penser au Père Forest ? L'ensemble des raisons pour lesquelles des livres peuvent ne pas se trouver à une période donnée sur les rayons d'une bibliothèque est évidemment trop ouvert pour être assignable à aucune responsabilité individuelle.

sérieux. Il est en effet impérieux de souligner que c'est *dans un catalogue* que Houde affirme avoir « localisé et répertorié » les livres en question. On est alors stupéfait de constater que l'excès dans la parade bibliographique s'égalé en pratique avec le comble de la crédulité de la part d'un chercheur, à savoir la croyance benoîte que la somme des documents effectivement disponibles dans les bibliothèques correspond de façon exacte à la liste des titres inscrits dans les catalogues. Lorsque c'est un familier de l'Université de Montréal, où les livres séjournent plus volontiers dans des caisses que sur les rayons des bibliothèques et où les fiches voltigent d'un tiroir à l'autre, qui se montre captif de cette fiction kabbaliste, on est contraint de se demander s'il a jamais mis les pieds dans une bibliothèque de cette institution, *pour y travailler*.

Voici ce qui en est des *Actes de l'Académie canadienne Saint-Thomas d'Aquin*, après visite à la bibliothèque de philosophie de l'Université de Montréal. *Rien* ne correspond, pas plus au fichier que sur les rayons, à la cote citée par Houde, à partir d'un catalogue de 1974. Auparavant rangés parmi les collections de livres (sous la cote reproduite par Houde), ces volumes ont été retirés des rayons pour travail de reliure et pour reclassification. Ils sont réapparus ensuite parmi les collections de périodiques, avec lesquelles ils sont maintenant disposés, selon l'ordre alphabétique (à la lettre A).

Cette mise au point, *nécessairement circonstanciée*, sur un épisode du recyclage constant des collections dans une bibliothèque réelle n'est pas tout à fait dénuée d'enseignement : on a tort de se laisser intimider par la pédanterie agressive des scribes. Lorsqu'on trouve le temps d'y regarder d'un peu près, on fait l'immanquable découverte que Trissotin lui-même déroge aux canons de la préciosité. Ce serait faire son Vadius que de lui en tenir grief. Il importe toutefois de dénoncer l'exploitation maniaque de la part de contingence qui subvertit l'écriture comme pièce à conviction dans ce procès de singe que Roland Houde instruit depuis plus de dix ans contre ceux d'ici qui prennent le risque d'assumer un discours.

Autre maladresse d'inquisiteur. Houde me fait reproche (avec point d'exclamation) de n'avoir pas pris connaissance d'un

texte de C.-M. Forest publié dans le numéro de *Philosophiques* qui a immédiatement précédé celui dans lequel mon texte est publié. Houde sait pourtant très bien qu'au moment où paraît la dernière livraison d'une revue, la rédaction s'affaire déjà à composer le numéro qui suivra. Mon texte était donc déjà parvenu à la rédaction de *Philosophiques* quand parut le texte du père Forest qu'il m'est reproché de n'avoir pas consulté. Mais de la même façon qu'il ignore la réalité concrète des bibliothèques, peut-être Roland Houde n'est-il pas au fait des vicissitudes du processus de la publication ? (Qu'a-t-on besoin de cet apothicaire pour nous apprendre les maux de l'écriture ? Croit-il que d'en être affligés, nous les méconnaissions ?)

Mais foin de ces raclures ! et venons-en à l'essentiel. Si j'interprète correctement la fin de « A propos (Réflexions) », c'est une injonction à me taire qui m'y est signifiée. Roland Houde s'autorise sans doute de la considérable stature morale que lui a conférée parmi nous son commerce étendu du livre pour ainsi invoquer une sanction disciplinaire contre un collègue inconvenant. On me permettra toutefois, avant de tourner ma face contre le mur, de commenter brièvement l'invitation plaisante qui m'est faite.

Ne disposant pas d'un loisir excessif, je n'ai pu porter aux écrits de Roland Houde l'attention qu'il paraît consacrer aux miens, dont il tire orgueil à vérifier les références. C'est pourquoi je ne prétends pas connaître l'ensemble de sa production. J'ai toutefois pris connaissance des quelques notes écrites qu'il a commises en langue française dans les publications où s'exprime la philosophie qui se fait ici (*Dialogue*, *Philosophiques*, le *Bulletin de la société de philosophie du Québec*, diverses collections de philosophie dans nos maisons d'édition, le *Devoir*, etc.). J'ai également été le témoin, la plupart du temps hilare, de quelques-unes de ses prises de parole en public. Je crois pouvoir affirmer que si l'on soustrayait des écrits de Roland Houde, tels qu'ils se sont produits dans les organes précités, les pages qui s'emploient de façon exclusive à épouiller le texte d'autrui de tout ce qui peut être représenté et au besoin travesti⁶ sous la forme des errements, on amputerait

6. Le paradigme des procédés qui ont la faveur de Houde est illustré de saisissante façon dans une courte lettre qu'il adressa au *Devoir* (le 15 mai 1976, p. 18) à la suite d'une

alors une production, déjà de peu de conséquence, de sa partie la plus notable. De façon plus générale, je dirai que, dissociée de sa composante dénonciatrice (de personnes), la pratique académique de Roland Houde dans notre milieu se réduit à quelque chose qui hésite entre la trivialité et le cabotinage. C'est pourquoi je pense que le destinataire réel de l'assignation au silence dont je suis l'objet apparent est Roland Houde lui-même. Car s'il nous arrivait à quelques autres et à moi de nous taire, que lui resterait-il à dire, lui qui n'a jamais fait que s'engraisser de la scorie de nos textes (quitte à en moudre les coquilles) ? La charitable estime que je porte à sa parole me contraint donc de ne pas donner suite à son injonction au silence, pour susciter l'occasion d'entendre à nouveau sa voix. Non ! être orthodoxe, ce n'est pas, comme le prétend Roland Houde, savoir se taire ; c'est être obsédé par la tâche de rendre les autres muets afin de se vautrer avec bonne conscience dans son propre silence. L'accent québécois dans l'orthodoxie : ne pouvoir s'emplir la bouche de sable sans cracher un désert.

Je sais comme personne qu'il n'est pas d'écriture qu'on ne puisse rapporter au réseau des textes antérieurs pour peu qu'on se détermine à tenter l'entreprise. Mais si « l'originalité est le mythe de la philosophie » (*sic*)⁷, le ressassement atrabilaire du déjà-dit devient le paravent dérisoire de l'impuissance philosophique quand on le réduit à signifier la preuve morose qu'il constitue désormais le destin de notre discipline.

polémique entre M. Yvon Boucher et moi-même à propos du livre de Claude Lévesque, intitulé *L'étrangeté du texte*. Quand tout fut fini — après que j'eus répondu à la critique de ce livre par M. Boucher, que ce dernier m'eut répliqué et que j'eus finalement rétorqué — Roland Houde nous gratifia d'une petite tache d'encre, où il faisait état d'une variation dans la reproduction d'un passage de Maurice Blanchot dans deux éditions différentes d'un texte de Lévesque (il s'agit de « L'inscription du dialogue », d'abord publié dans la *Revue canadienne de littérature comparée* et repris dans *L'étrangeté du texte*). Sur la foi de cet exemple unique, il tentait de jeter un discrédit sur l'ouvrage entier, qui ne comporte pas moins de 312 notes et références (la lettre de Houde se termine par cette perle : « n.b. Et ainsi soit-il pour les autres citations »). Pour une autre belle avancée dans l'inscription du règlement de comptes, on se reportera à « l'étude critique » d'un livre de Lamonde, que Roland Houde a publiée sous le titre de « Mort dans la bibliothèque » dans le volume 12 de *Dialogue* (p. 521-526). Que le familier de tels procédés préfère « À propos (Réflexions) » d'une citation de Tournier sur la bêtise et la méchanceté à de quoi provoquer de vilaines contractions dans l'estomac littéraire le plus malaxeur.

7. Voir HOUDE, Roland (1972). « Système et progrès », *Dialogue*, vol. 11, p. 255-257, p. 255.

Dans les moments où il m'arrive encore de penser avec sympathie à Roland Houde, je me navre de ce qu'une science présumée si grande ne se divulgue qu'à la leçon faite aux compétiteurs et qu'elle renonce à instruire la communauté philosophique en se donnant enfin généreusement et sans réserve. Non seulement le perpétué de l'enseignement universitaire se maintient-il ainsi en deçà des exigences qui sont faites à un chargé de cours, mais en stockant dans le fond d'une carrière introuvable le savoir qu'il est censé détenir, il transforme l'échange critique qui devrait constituer la texture même de la pratique des chercheurs en cette morne foire d'empoigne où cherchent à se nuire des trafiquants rendus fébriles par la soif des subventions.

Pourquoi Roland Houde ne se borne-t-il qu'à réagir et qu'est-ce qui l'empêche d'accomplir ? Serait-ce qu'il redoute secrètement que les procédés dont il use depuis si longtemps soient, par ceux qui en ont fait les frais, retournés contre son premier battement de science ? Se pourrait-il donc que derrière cette figure irascible du censeur, qu'il nous présente, se dissimule un vieil enfant terrifié ?

Qu'il se rassure pourtant : ses pratiques resteront sans imitateur et il est bien le dernier clerc qui répugne encore à entendre que l'université québécoise n'est plus ce séminaire phobique où l'on scellait la bouche de ceux qui enfreignaient le commandement de stérilité. Roland Houde nous a jusqu'ici fourni la démonstration tenace qu'il savait médire. J'attends encore le signe qu'il peut parler et je souhaite le voir enfin prendre la ligne du risque. J'avoue toutefois avoir acquis un certain scepticisme à cet égard et c'est pourquoi j'ai égrené dans les notes de cette réponse quelques osselets sur lesquels il pourra toujours rogner ce qu'il reste de dents à son râtelier.

Université de Montréal